

5 francs

LA FRATERNELLE DU NIOLU

— 43 bis, rue de Babylone — PARIS (VII^e) —

CONFÉRENCE

SUR

SAMPIÉRO CORSO

ET SES DESCENDANTS LES MARÉCHAUX D'ORNANO

faite à Paris le 1^{er} mars 1936

par M. le professeur A. AMBROSI

Sous la présidence de M. le Médecin Général Inspecteur EMILY



CHARLES-LAVAUZELLE & C^{ie}

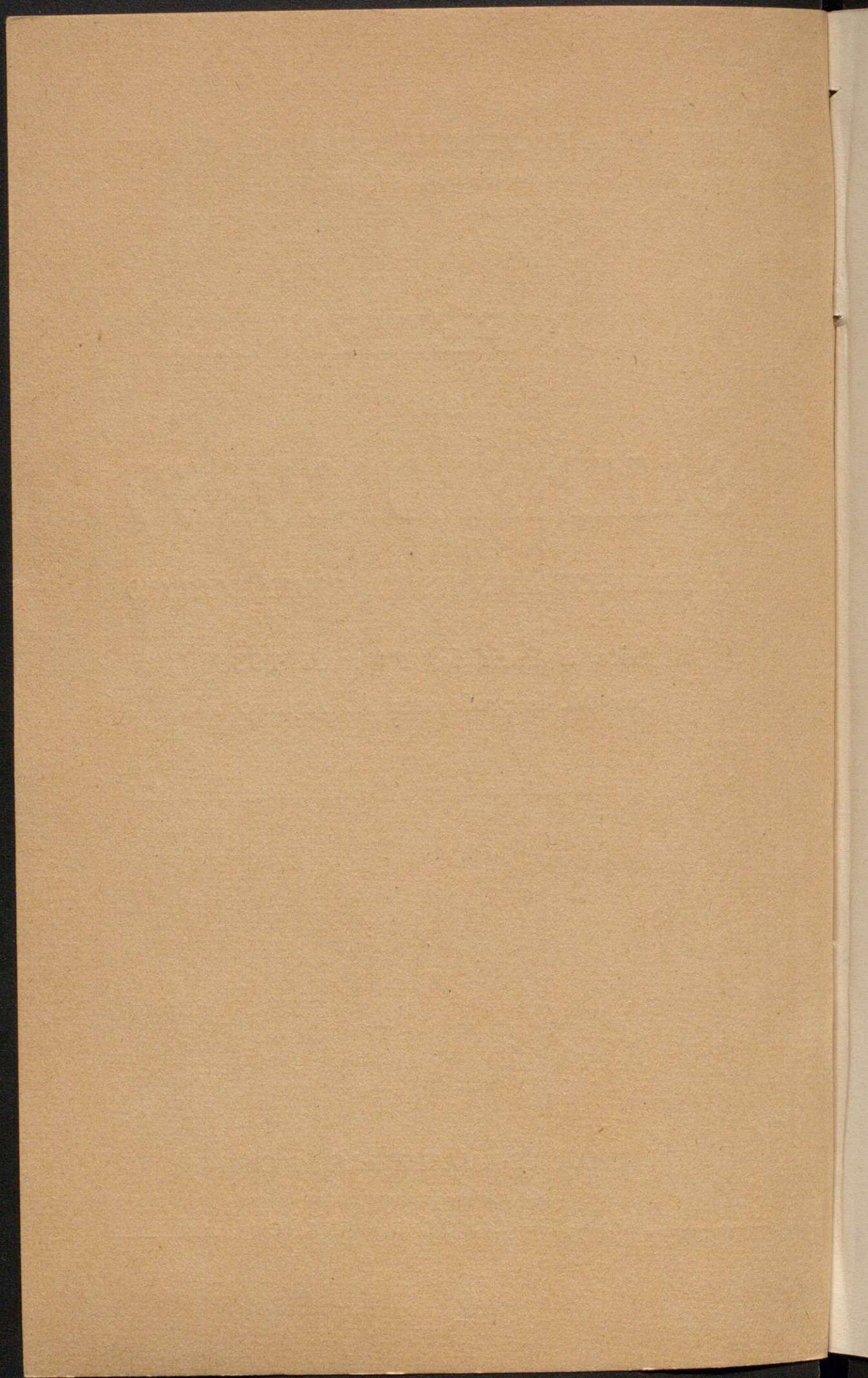
Imprimeurs-Éditeurs

PARIS — LIMOGES — NANCY

SCDU DE CORSE



D 079 146256 2



CONFÉRENCE
SUR
SAMPIÉRO CORSO
et ses descendants les Maréchaux d'ORNANO

CONFERENCE

1877

SAMPIERO CORSO

et ses descendants les Marquis de SAMPANO

06606717A
LA FRATERNELLE DU NIOLU

— 43 bis, rue de Babylone — PARIS (VII^e) —

CONFÉRENCE

SUR

SAMPIÉRO CORSO

ET SES DESCENDANTS LES MARÉCHAUX D'ORNANO

faite à Paris le 1^{er} mars 1936

par M. le professeur A. AMBROSI

Sous la présidence de M. le Médecin Général Inspecteur EMILY



CHARLES-LAVAUZELLE & C^{ie}

Imprimeurs-Editeurs

PARIS — LIMOGES — NANCY

LA FRATERNITÉ DU MOU

— Édition de 1896 — PARIS —

CONFÉRENCE

sur

SAMPIERO CORSO

ET SES DÉFENDANTS LES MANICHIUS D'ORLANDO

faite à Paris le 17 mars 1896

par M. le professeur A. ANTONI

Paris la collection de M. le Ministre Général Josephin L. M. L.



CHARLES LAVALETTE & C^o

— Libraires —

PARIS — LIMOGES — NANCY

CONFÉRENCE
SUR
SAMPIÉRO CORSO
et ses descendants les Maréchaux d'ORNANO

Mesdames,

Messieurs,

Mes chers compatriotes,

Je me demande comment j'ai eu le courage de me dresser pour répondre à ce que vient de me dire M. le médecin général inspecteur Emily. Il m'a couvert de fleurs au point que j'ai cru en mourir étouffé. Mettons qu'il y ait eu quelque exagération dans ce que vous venez d'entendre et je pourrai, en retour, lui rendre la monnaie de sa pièce. Si je me mettais à parler du médecin général inspecteur Emily et de son rôle, si j'évoquais à mon tour les services qu'il a rendus à notre Patrie commune, il pourrait connaître l'émotion que j'ai eue moi-même, et au delà.

Mais ce n'est pas pour cela que je suis ici ; c'est pour répondre au désir de M. Negroni, que je vais essayer de vous montrer la vie pathétique de ce soldat courageux et aventureux dont le nom est familier à tous les Corses.

En me demandant de bien vouloir vous parler de Sampiéro Corso, M. Negroni répondait à un de mes désirs puisqu'il me permettait de renouveler un peu l'histoire de ce héros sur lequel beaucoup de légendes ont été répandues.

Sampiéro Corso, c'est toute l'histoire de la France et de la Corse pendant près d'un siècle : depuis 1545 jusqu'à 1626.

Sampiero est un personnage dont on a voulu faire un être remarquable par la naissance. Les uns prétendent qu'il était noble, d'autres déclarent que c'était un roturier. Que nous importe? Quand on est Corse et qu'on est soldat, on est toujours un peu noble. Quel est celui d'entre nous qui ne se sent pas capable de mériter cette noblesse sur le champ de bataille?

Sampiero est probablement un simple berger. Ne croyez pas qu'en disant cela je veuille diminuer ou sa naissance ou son mérite. Au temps où il vivait, il était difficile d'être autre chose qu'un berger. Rappelez-vous, en effet, ce qu'était la Corse au moment où Sampiero est sorti de son île. Un malheureux pays, malheureux comme il l'a été si souvent dans son histoire, persécuté par les propriétaires, ou soi-disant propriétaires de l'île, c'est-à-dire par des banquiers, en deux mots, par la Banque Saint-Georges.

Pouvait-on demander à des banquiers, beaucoup plus désireux de faire leur fortune que d'assurer le bonheur d'une nation, de traiter nos compatriotes du ^{xvi}^e siècle avec modération ou avec sympathie. Les Corses ont alors connu une des périodes les plus tristes de leur histoire, car, tandis que les propriétaires de l'île exigeaient des impôts lourds et difficiles à payer, toutes les calamités que la terre peut inventer retombaient sur eux. Non seulement les incendies ravageaient déjà notre malheureuse petite patrie, non seulement des pluies continuelles noyaient les récoltes sous l'inondation, non seulement les Turcs et les corsaires qui débarquaient sur l'île pillaient les richesses agricoles du pays et enlevaient les habitants pour les transporter dans les pays barbaresques, mais surtout les fonctionnaires de la Compagnie Saint-Georges ne laissaient aux insulaires ni trêve ni repos.

C'est en vain qu'ils avaient, à différentes reprises, envoyé des délégués à Gênes, auprès des représentants de cette banque; ils n'avaient jamais reçu d'autre réponse que : « Payez, nous verrons après ».

Les Corses connaissaient une situation affreuse et il ne leur restait d'autre espoir que celui de s'expatrier, de quitter une patrie où l'on vivait si mal pour aller au dehors chercher l'aventure.

Quand on est Corse on sent toujours en soi une capacité telle

qu'on peut être assuré de trouver sur le continent français ou européen une situation meilleure que celle dont on souffre dans sa patrie.

On reproche souvent à nos compatriotes d'avoir quitté la Corse et de s'en être allé sur le continent français pour se créer une situation. Je me demande ce que deviendraient les Corses s'ils n'avaient pas cette ressource suprême.

Il y avait quelques personnages qui déjà occupaient dans les Etats voisins une situation de premier plan. On cite, par exemple, Guillaume de Casabianca, qui s'était mis au service de l'Etat florentin et qui était arrivé au grade de colonel des troupes de cette République; Barthélémy, de Vivario, qui avait réussi à étonner le Pape lui-même et à devenir l'amiral en chef de l'escadre pontificale; Lazaro, de Bastia, qui avait encore mieux réussi puisqu'il avait gagné le deylicat d'Alger.

Je pourrais vous citer beaucoup d'autres de ces Corses expatriés, arrivant aux plus hautes fonctions dans les Etats d'Europe et qui chez nous ne pouvaient même pas obtenir la charge de greffier de la Justice de paix.

Parmi ces Corses importants, le plus populaire était bien Sampiéro Corso.

Parti à un moment où il sentait son sang bouillonner et avec le désir de se faire une belle situation sur le continent, il n'avait pas tardé à s'illustrer en plusieurs occasions. Ces occasions ne manquaient pas à l'époque de la grande rivalité entre François I^{er} et Charles-Quint.

On se battait depuis l'année 1520 sur terre et sur mer; les champs de bataille étaient aussi vastes que nombreux et on pouvait s'y faire une renommée.

Sampiéro avait commencé par là; il était allé offrir ses services au duc de Florence et à la famille des Médicis.

Dans le fameux corps connu sous le nom de « régiment des bandes noires » il s'était distingué assez vite pour devenir officier. Puis au cours de la guerre où le duc de Florence était devenu l'allié du roi de France, Sampiéro avait demandé à passer au service d'un souverain plus riche. Le voilà donc soldat de François I^{er}; il continue à s'illustrer. Les chroniqueurs de

l'époque nous en parlent fréquemment; il ne passe pas inaperçu. Les uns nous apprennent que, à Cérisoles, son arrivée inopinée à la tête des Corses sauva l'armée française d'un désastre certain; les autres nous informent que si Sampiéro n'avait pas été là, les Impériaux se seraient emparés de la ville de Landrecies. D'autres nous disent encore qu'au siège de Perpignan Sampiéro se fit tellement remarquer que le prince, qui reçut le nom de Henri II, détacha de son col un collier en or qu'il portait et le mit à Sampiéro en disant : « Aucun capitaine n'en est plus digne que lui ».

Ainsi Sampiéro était devenu, sans l'illustration due à la naissance, officier supérieur de l'armée royale.

Bayard nous a laissé un souvenir d'une précision flatteuse pour notre compatriote. Il déclare qu'aucun officier de l'armée ne méritait autant que lui d'être son ami. Et quant au duc de Bourbon (le connétable) que François I^{er} avait mis à la porte de son royaume et dépouillé de ses biens, il avait émis sur le compte de Sampiéro cette opinion : « J'aimerais mieux avoir Sampiéro avec moi qu'une armée de dix mille hommes ». Mettons que le soleil d'Italie ait un peu exagéré sa pensée, mais il est certain que la réputation de ce Corse vaillant n'était plus à faire.

Lorsque en 1544, pendant la trêve de Crépy, Sampiéro fut mis en congé pour un temps indéfini, il ne trouva rien de mieux que d'aller revoir sa patrie. Il y arriva précédé d'une réputation que les autres soldats lui avaient faite; il s'y reposa, et en allant voir quelques parents, il rencontra son futur beau-père, le sire d'Ornano qui avait de très vifs démêlés avec sa famille.

D'Ornano avait pris parti pour Gênes dans les différents conflits qui agitaient la Corse à cette époque et qui l'ont toujours agitée jusqu'en 1769.

Ce personnage, qui craignait de perdre les biens qu'il possédait et que Saint-Georges lui avait restitués, se méfiait beaucoup de ses parents qui avaient espéré obtenir les mêmes avantages. Il avait, en effet, trois neveux qui réclamaient, pour leur part, la même seigneurie. Le sire d'Ornano ayant été préféré à eux, il en résulta, entre les deux familles une haine comme il s'en produit, hélas! souvent chez nous, haine dont vous verrez dans un instant les conséquences.

Le sire d'Ornano eut peur pour la fille qu'il avait et il chercha un gendre capable de défendre l'héritage et l'héritière. Ce gendre se présentait, pour ainsi dire, inopinément, et bien qu'on ait prétendu que Sampiéro était fiancé depuis longtemps à la jeune fille, il faut avouer que le voyage de Sampiéro tombait à propos. Colonel d'un régiment du roi de France, il offrait des garanties telles que le sire d'Ornano lui demanda s'il consentirait à devenir son gendre.

Quand un monsieur riche vous propose de devenir le mari de sa fille et d'une fille charmante, il n'y a pas de raison pour opposer un refus. Sampiéro a 45 ans, il est temps de faire une fin matrimoniale et d'accepter le parti qu'on lui offre. Avait-il vraiment 45 ans? A peu près sans doute, car il était né soit en 1498 soit en 1501, on hésite sur la date. Disons simplement qu'il avait autour de 45 ans, qu'il était déjà un homme fait, tandis que la jeune fille, qui était connue sous le nom de Giovannina, avait alors, sans doute, autour de 28 ans. S'il est vrai que l'acte de naissance, qui nous est inconnu, portait la date de 1516, elle aurait eu 29 ans. Il semble qu'il faille reculer un peu cette naissance car, par la suite, dans tous les débats de la fameuse tragédie dont il sera question dans quelques instants, on parle d'une femme de 35 à 40 ans; il faudrait donc retarder cette naissance d'environ 5 ou 6 ans, ce qui la porterait à 1523; elle aurait eu, par conséquent, 23 ans au moment du mariage. La jeune fille 23 ans, le mari 45 ans. Le mariage n'était peut-être pas très bien assorti et de nature à plaire à une jeune fille, mais c'est une union que Giovannina avait acceptée parce que son père l'ordonnait et qu'elle était assurée d'épouser un homme considéré et considérable, capable de protéger sa personne et son domaine. Le mariage eut donc lieu en 1545. Sampiéro se maria sinon dans la capitale de la Corse qui était alors Bastia, du moins dans le domaine de son beau-père; il y passa quelque temps, puis vint à Bastia. Pendant son séjour, un incident allait probablement être la cause de toute sa carrière future.

Sampiéro est un jour convoqué par le Gouverneur, représentant de la Banque Saint-Georges. Il s'y rend en visiteur. A peine a-t-il mis le pied dans la citadelle que la porte est fermée derrière lui. Il est retenu prisonnier et jeté dans un cachot. De quoi l'accuse-t-on? On n'en sait rien d'une façon précise. Quand on veut tuer son chien, on l'accuse de la rage. Le Gouverneur l'accusait d'avoir eu des intelligences avec quelques bannis de

Gênes et encore de s'être abouché avec certains Corses qui avaient formé le dessein de s'emparer de Bonifacio. « Les preuves nous manquent, se dirent-ils, mais nous n'en avons pas besoin. » Il suffit de penser que le mariage de Giovannina avec le colonel Sampiéro pouvait porter ombrage à ces messieurs de Gênes et que pour se débarrasser d'un homme qui pouvait devenir leur ennemi ou leur adversaire, il valait mieux saisir l'occasion qu'ils avaient sous la main plutôt que d'attendre à plus tard. Mais le beau-père, qui avait quelques relations, s'adressa au roi de France, fit connaître ce qui venait de se passer et obtint l'élargissement de son gendre. Sampiéro fut remis en liberté.

Quel pouvait être l'état d'âme de ce soldat qui n'avait rien fait pour mériter cette épreuve, qui venait de se marier, qui était à une période heureuse de sa vie et qui se voyait brusquement arrêté, jeté dans un cachot et pouvait redouter de ne pas en sortir, de ne jamais revoir sa femme et de perdre sa carrière ? Il devait garder à ceux qui l'avaient fait arrêter une de ces haines que les Corses doivent bien comprendre et qui, pour Sampiéro, ne pouvait s'éteindre qu'avec la vie.

Il s'embarqua pour le continent avec sa jeune femme.

La guerre entre la France et la Maison d'Autriche allait reprendre. C'était une excellente occasion de se venger des Génois et de libérer sa patrie.

Attaché au maréchal de Thermes, commandant des troupes françaises en Italie, il lui suggéra d'entreprendre une expédition en Corse.

Bien entendu, s'il avait suffi à Sampiéro de dire à son chef : « Je déteste les Génois et puisque nous avons des soldats en Italie nous allons leur faire payer l'injure dont j'ai été victime », on ne l'aurait pas écouté. Sans doute a-t-il pris une simple carte de l'époque, l'a mise sous les yeux du Maréchal et lui a dit : « Voyez la situation de la Corse ; elle est placée entre l'Italie et l'Espagne, il faut couper les communications entre ces deux points essentiels, nous emparer d'un pays où nous trouverons sans doute d'excellents soldats, des troupes en abondance, un ravitaillement possible pour notre escadre. Cette possession d'une île précieuse nous permettra peut-être de vaincre Charles-Quint et ses Espagnols ».

Sur l'échiquier énorme de l'Europe de cette époque, la Corse jouait ou pouvait jouer le rôle d'un petit jeton. Les raisons de Sampiéro furent sans doute assez bonnes pour que, transmises au roi de France, celui-ci ait accepté l'expédition. Et voilà comment, en 1553, la France débarqua en Corse des troupes conduites par le maréchal de Thermes, assisté de Sampiéro qui, arrivant inopinément, trouvèrent les dirigeants de la Banque Saint-Georges en flagrant délit d'impréparation militaire. La haine des Corses pour Gênes pouvait servir Sampiéro.

Les troupes de Henri II eurent raison, très vite, de la défense génoise. A Bastia, les Français arrivant, il suffit que Sampiéro tint un discours très bref au commandant de la place pour que les soldats qui la défendaient se rendissent. Il en fut de même à Saint-Florent, à Corté, à Ajaccio. Il ne restait plus qu'à conquérir Calvi et Bonifacio (et ceux de mes compatriotes qui ont vu Bonifacio peuvent se rendre compte de la difficulté d'une pareille entreprise). Quant à Calvi, ville particulièrement bien défendue, dont les habitants étaient recrutés en territoire génois, ils restaient fidèles à leur patrie d'origine.

Sampiéro et le maréchal de Thermes s'occupèrent de Calvi. On confia Bonifacio à un allié qui brûlait de se signaler par un exploit; c'était « le Turc ».

Le roi très chrétien avait, depuis une vingtaine d'années, contracté alliance avec les hérétiques, chose horrible pour les contemporains de la grande lutte entre Charles-Quint et François I^{er}. Celui-ci avait demandé au Grand Sultan de Constantinople et aux hérétiques d'Allemagne de signer avec lui une alliance qui lui permettrait de tenir tête au grand Empereur de l'époque. Les Turcs avaient envoyé dans les eaux corses 77 galères auxquelles s'étaient joints 25 petits navires français. L'apparition d'une flotte semblable devant les places de Calvi et de Bonifacio était de nature à amener une reddition. Pas du tout. Les défenseurs résistèrent fort bien; on ne put pas s'emparer de Calvi. Quant à Bonifacio, grâce à une trahison, on y pénétra de force. Les Turcs firent passer au fil de l'épée tous les défenseurs génois, exigèrent une somme de 25.000 écus, puis ils partirent.

Voilà donc la Corse aux mains des Français. La résistance de Calvi n'empêchait pas l'île d'appartenir au maréchal de Ther-

mes. Mais bientôt les Génois se ressaisissaient : ils avaient envoyé un émissaire auprès de Charles-Quint : « A notre secours ou nous sommes perdus », et Charles-Quint avait répondu par l'envoi de 13.000 Espagnols et de 3.000 Florentins, des cavaliers, des armes, des munitions, bref, une armée cinq ou six fois plus forte que la petite armée franco-corse.

Alors commença une deuxième période.

Tandis que, pendant la première, on avait vu les Français accueillis par des soldats étrangers qui ne demandaient qu'à les seconder, maintenant ils trouvaient en face d'eux des Génois pour lesquels la possession de la Corse était nécessité vitale. « S'ils nous prennent la Corse, disait la République de Gênes, nous n'avons plus qu'à périr. » Aussi, pendant six mois y eut-il des opérations qui se déroulèrent au milieu des atrocités les plus variées. Des deux côtés, la haine couvait entre les combattants qui ne se faisaient aucun quartier. On massacrait les prisonniers, on pillait les villages, on coupait les arbres, on incendiait les récoltes. « Il semblait, disait un moine, que l'enfer eut été vomé sur la Corse. » Un jour, par exemple, dans le petit village de Caselle, du Campoloru, les habitants avaient essayé de résister, puis les ennemis, plus nombreux, les ayant engagés à la capitulation, leur avaient promis la vie sauve; mais les Espagnols massacrèrent ceux qui s'étaient rendus et se livrèrent aux pires violences.

A Vescovatu, une troupe de Génois avait été attaquée et mise à mal, quand des secours leur arrivèrent. Les assaillants s'étaient enfuis laissant sur place quelques-uns des leurs blessés et quelques morts. Les Génois les prirent, les suspendirent par un pied aux arbres de la région et s'exercèrent au tir sur ces corps pantelants.

Mais les Corses leur rendirent bien la pareille. C'est ainsi qu'un certain Ettore, surnommé « Ravaschiero », du village de Chiavari, ayant été fait prisonnier, fut attaché à un arbre pour avoir trahi ses compatriotes; on lâcha sur lui des chiens dressés à cet effet qui commencèrent à le déchirer vivant, et comme il se plaignait au chef des Corses, disant que ce n'était pas là la conduite d'un homme d'honneur celui-ci répondit : « Tu as raison » et ayant fait retirer les animaux féroces qui dépeçaient ce malheureux, il le tua d'un coup de mousquet en disant : « Quand

tu rencontreras aux enfers les Génois, tu leur diras comment se vengent les Corses ».

Voilà ce qu'était la guerre entre Corses, Génois et Espagnols.

Les chroniqueurs nous racontent que jamais la soldatesque ne fut plus sanguinaire. Enfin, en 1556, après trois ans de lutte atroce, après de nombreux combats où Sampiéro s'était illustré, on apprit que l'empereur Charles-Quint, dégoûté des biens de ce monde, et de la puissance que le Ciel lui avait donnée, venait d'abdiquer et de laisser sa succession à son frère et à son fils. Cet événement amena une trêve partielle entre les belligérants. On se demandait ce que le jeune roi Henri II allait faire. Cette trêve, dite de Vaucelles, a une réelle importance pour nous.

Dans l'incertitude des événements qui allaient suivre, Sampiéro, d'accord avec son nouveau chef, Giordan des Ursins, délégua deux de ses hommes pour informer le Souverain que la Corse désirait être française.

La réponse de Henri II fut rapide et formelle.

« Que les Corses se réjouissent : désormais ils seront Français et, contrairement au refus que j'ai opposé à un certain nombre de provinces qui me demandaient le même privilège, les Corses jouiront de cette incorporation complète à la Couronne de France. »

Nous pourrions presque dire que la Corse est devenue française en cette année 1557 et, si les vicissitudes de l'histoire nous ont ensuite arrachés à la France, ce n'est simplement que par une intermittence qui devait disparaître avec le geste de Louis XV.

Henri II organisa l'île comme une province royale; il y délégua Giordan des Ursins, le nomma lieutenant-gouverneur et désigna un juge suprême, choisi sur le continent, pour rendre la justice aux Corses. Il n'ignorait pas que cette question de la justice est souvent la cause des mécontentements du peuple corse. En choisissant un étranger qui n'était pas mêlé à nos disputes intérieures, il était à peu près sûr de l'impartialité.

Il nomma un lieutenant pour percevoir l'impôt « car, avait-il dit, les faveurs que je vous accorde ne vont pas jusqu'à vous

dispenser de l'impôt ni même de la contribution du sel. Je veux bien vous accepter pour mes sujets, à condition que vous soyez de bons contribuables ».

Sampiero devenait le premier personnage de l'île, on lui restituait tous les biens qu'il avait perdus. Henri II, généreux, en ajoutait d'autres pris sur les biens du voisin, et, disaient les d'Ornano, pris sur les nôtres. La haine du début ne faisait que s'accroître.

La Corse resta française pendant trois ans. Je dirai : trois ans de bonheur. Ces trois années ont été d'une tranquillité parfaite; les Génois eux-mêmes se réfugiaient dans les villes maritimes qu'ils avaient pu reprendre et attendaient les événements. Ces événements sont ceux de 1559, c'est-à-dire du traité de Cateau-Cambrésis. Par ce traité, le roi Henri II restituait la Corse à la République de Gênes. S'il s'était contenté de cette restitution, nous pourrions dire que le traité n'était pas blâmable, mais il ne se contentait pas d'abandonner les territoires conquis en Corse; il renonçait aussi au Piémont, à la Savoie, au Bugey, à la Bresse, au Milanais, à Montmédy, etc., qu'il avait conquis, de sorte qu'on peut se demander pourquoi ce roi faisait un tel abandon alors qu'il avait assuré la victoire française sur l'ennemi par la prise de Calais et du Luxembourg, après la défense brillante de Metz. Pour le comprendre, il faut se rappeler que l'année 1559 était celle de la recrudescence du péril dont les princes avaient la peur : le péril protestant.

En 1559, l'idée de voir le protestantisme envahir le royaume de France et se propager à travers l'Espagne épouvantait les catholiques et parmi eux le roi d'Espagne et le roi de France qui se combattaient depuis bientôt quarante ans. Leur haine n'était pas assez grande pour étouffer la crainte que leur faisait éprouver la propagande des Réformés. Les deux souverains qui se sentaient menacés préférèrent s'entendre contre des hérétiques plutôt que de continuer à se disputer des provinces, soit en Italie, soit en France.

Par le traité de 1559, les deux souverains menacés mettaient en commun leurs forces pour mieux résister contre les efforts du calvinisme. Et pour que l'on ne recommençât pas à se battre, on jetait dans l'enjeu une pauvre jeune fille : la fille du roi de France Elisabeth. Elle deviendrait reine d'Espagne; elle cons-

tituerait un lien grâce auquel les deux princes entrant dans une même famille n'auraient plus envie de rompre des lances.

Quand les Corses apprirent qu'Henri II avait manqué à sa parole et abandonné l'île dont il s'était constitué le souverain, ils eurent un accès de colère; ils menacèrent les Français qui restaient dans l'île, et, en premier lieu, le lieutenant général, Giordan des Ursins. « C'est lui qui a mal conseillé son maître, c'est par sa faute que nous sommes les victimes, pensaient-ils ». Il se cachait et ne reparut qu'au moment de s'embarquer pour la France. La population laissait éclater son désespoir et versait des larmes.

Depuis trois ans il y avait eu beaucoup de mariages, les Corses étaient devenus beau-père ou beau-frère, parents des Français qui partaient et qu'on regrettait.

Voilà donc Sampiéro obligé de renoncer à sa patrie, à ses biens, à sa famille, à ses projets qui consistaient à faire de la Corse une province française et à une politique qui le mettait au premier plan de la nation corse. Il rentre à Paris, vient se plaindre à Catherine de Médicis. Par la mort inopinée de son mari, Henri II, elle est devenue maîtresse du royaume et maîtresse de son fils, le jeune François II, atteint d'une maladie qui ne pardonnera pas et le conduira au tombeau deux ans plus tard. Elle accueille Sampiéro, ce pleurnichard, ce grognard qui vient se mettre en travers de la politique française, avec froideur. Il faut s'en débarrasser... La reconnaissance n'est pas toujours le fait des princes. On les a bien servis, ils nous ont récompensés, ils se croient quittes envers nous.

Sampiéro ne cesse pas de réclamer le remboursement des sommes consacrées à la solde de ses soldats et la restitution des biens qui lui ont été ravés. Catherine de Médicis consent à lui donner de temps en temps quelques centaines d'écus qui ne satisfont ni Sampiéro ni son désir de compensation. Le Reine mère songe à lui confier une mission lointaine. Elle lui propose de se rendre au pays turc pour essayer d'obtenir du Sultan soit un concours militaire et pécuniaire, soit l'envoi d'une escadre qui viendrait appuyer les opérations de Sampiéro en Corse, où il a manifesté l'intention de revenir.

Catherine de Médicis est devenue la belle-mère du roi d'Espagne; elle n'a nullement l'intention de se brouiller avec son

gendre ni de brouiller son fils avec Philippe II; en bonne Italienne, elle dissimule ses sentiments. Elle feint d'accepter les propositions que peut-être Sampiéro lui-même a faites et elle lui offre cette mission lointaine d'où, se dit-elle, il ne reviendra probablement pas. Sampiéro a donc accepté; il a installé sa jeune femme à Marseille, son port d'embarquement, avec le désir d'en recevoir plus facilement des nouvelles. Il l'a mise en garde contre les Génois. « Surtout fais attention, quand tu seras seule tu seras en butte aux sollicitations de nos ennemis; ils te feront mille promesses. Ne succombe pas, résiste de ton mieux. Je laisse près de toi un ami qui te conseillera, te dirigera et sera le précepteur de nos enfants, le prêtre Michel-Ange Ombrone ». Un ecclésiastique doit forcément inspirer confiance; il doit être un guide sûr et avisé. C'est à quoi pense Sampiéro.

Giovannina lui promet tout ce qu'il veut. Il s'embarque pour la mission dont il est chargé. Il se dirige d'abord sur l'Afrique du Nord où se trouve le Dey d'Alger, qui est un personnage important, disposant d'une bonne escadre; Sampiéro a l'intention d'en faire un allié, mais le Dey d'Alger, qui n'a aucune envie d'intervenir en faveur de Sampiéro et qui désire plutôt tirer des revenus d'une île que ses corsaires pillent fréquemment... objecte qu'il ne peut rien faire sans le consentement du Sultan; il sait que son suzerain ne consentira pas, mais il attend sa décision. A ce moment, alors que Sampiéro va s'embarquer pour rejoindre Constantinople, un mot lui arrive de Marseille qui le prévient d'une tentative de sa jeune femme pour entrer en relations avec des personnages génois qui lui ont été délégués par la République : « Méfie-toi, ta femme est en butte aux sollicitations de nos adversaires, je crains qu'elle ne succombe; tu ferais bien de revenir de suite, la présence d'un mari préserve la femme de ses fautes ». Assistons à ce combat dans le cœur de Sampiéro : « Où dois-je courir? A Constantinople avec l'espérance de trouver des concours pour délivrer ma Patrie? ...A Marseille où ma femme est sur le point de me trahir? ». Et dans ce dilemme qui déchire le défenseur de la Patrie, c'est celle-ci qui l'emporte. Il délègue à Marseille son ami intime Antoine de Saint-Florent et lui recommande de veiller sur sa jeune femme jusqu'à ce qu'il revienne. Puis il part pour Constantinople, y arrive pour y trouver de nouvelles déceptions. Ce personnage, venu spécialement pour négocier avec le Sultan un traité d'alliance qui comportera peut-être un con-



cours effectif sur le terrain militaire, rencontre là-bas les agents de ses ennemis génois qui cherchent l'occasion de le tuer en pleine rue; il doit se défendre contre tous les guets-apens dont il se sent entouré. Il se heurte également à l'hostilité de l'ambassadeur du roi de France : « Qu'est-ce que cet intrus qui vient se mêler à mes négociations? ». Au lieu d'être assisté auprès du Grand Turc par le représentant officiel de Catherine, il ne trouve que sa malveillance. Enfin, parti avec quelques-uns de ses amis, qui lui font une escorte, il apprend qu'un de ses familiers a tenté de le trahir, et, en pleine rue, au moment même où il apprend la faute, d'un coup de poignard il le tue. Sur ces entrefaites, il a une rixe, un soir, quand il regagne son domicile et une des blessures dont il était couvert se rouvre; il est obligé de rester une quinzaine de jours au lit et pendant ce temps ses adversaires ont tôt fait de rendre sa mission inutile.

La rage de Sampiéro doit être à son comble. Il a comprimé en vain sa passion pour sa jeune femme; il n'a rien obtenu du Sultan; il doit rentrer en France comme un ambassadeur qui a raté sa mission. Ruminant ces pensées, il s'est embarqué, il se rapproche de la France, le voilà à Marseille. Qui trouve-t-il sur le quai de débarquement? Son ami Antoine de Saint-Florent qui lui rend compte des incidents des mois écoulés. C'est la trahison de Giovannina. A cette demande : « Que fait ma femme? », Antoine répond : « Elle t'a trahi. A peine avais-je commencé à la surveiller que, de tous côtés, on me prévenait qu'elle était engagée dans des pourparlers avec les Génois pour se sauver jusqu'à Gênes, et, comme preuve de cette intention, elle vendait aux enchères ou de gré à gré tout le mobilier qui était dans sa maison; elle engageait ses bijoux, son argenterie pour se procurer l'argent nécessaire à ce voyage. Et non seulement elle songeait à s'enfuir au milieu de tes ennemis, mais elle voulait entraîner tes propres enfants Alphonse et François, l'un trop jeune pour refuser de la suivre, l'autre incapable encore de comprendre la trahison de sa mère. Quand tes enfants auraient été aux mains des Génois, leur vie aurait répondu de ta conduite. Ces projets ont été poussés assez loin pour qu'un matin j'aie été informé que ta jeune femme avait pris le large et voguait vers Gênes. J'ai affrété un bateau, je me suis précipité à sa poursuite; grâce au vent favorable, j'ai réussi à l'atteindre aux environs d'Antibes, j'ai abordé son navire, j'ai donné deux ou trois coups de poignard aux serviteurs qui l'ac-

compagnaient, j'ai obligé le capitaine à revenir dans le port d'Antibes en lui faisant comprendre que c'était son devoir et j'ai conduit Giovannina auprès du Gouverneur de Provence qui, en bon père de famille, et en excellent homme, décida de conserver près de lui ton épouse; mais Giovannina a protesté et demandé à être traduite devant le Parlement d'Aix. Le Gouverneur a consenti à la faire transférer à Marseille et à la confier au Consul de la ville. Là, Giovannina, qui paraît être une femme de tête, a introduit devant le Parlement une demande en élargissement. « Il n'y a aucune raison pour m'arrêter. J'ai bien le droit de me promener en bateau. Mon mari m'a laissé une procuration en vertu de laquelle je puis faire ce que je veux, même vendre ses meubles ».

Ce récit d'Antoine de Saint-Florent était conforme à la vérité.

La thèse de Giovannina était fondée. Le Parlement d'Aix, après avoir entendu le Gouverneur qui avait ordonné l'arrestation, se retrancha derrière les désirs de la femme de Sampiéro. Le Tribunal dit : « La dame sera relâchée et Antoine de Saint-Florent, cause de l'arrestation, sera condamné à une amende très forte; mais comme la maison conjugale est vide, puisque tout a été vendu, nous la confierons à un huissier du tribunal d'Aix, en attendant l'arrivée de son mari qui est en mission officielle?

Ainsi Giovannina n'a pas obtenu ce qu'elle désirait : elle est en état de surveillance et ne peut même pas recevoir qui elle veut. Aussitôt qu'une personne étrangère demande à lui rendre visite, on place auprès d'elle deux, trois, quatre valets qui sont chargés d'écouter la conversation.

Giovannina a absolument besoin de mettre le Sénat de Gênes au courant des événements. Deux documents nouveaux ont été découverts il n'y a pas très longtemps; ils ont été publiés dans *La Revue de la Corse* il y a quelques mois. Je tiens à vous constituer les jurés de la cause comme devant une Cour d'assises. Voici ce que disaient ces deux lettres.

Lettre du capitaine Roisecco : « Quand je suis arrivé à Marseille, je suis allé visiter la femme du colonel Sampiéro Corso, laquelle, après quelques propos, m'a prié que je veuille bien écrire à vos Seigneuries Illustrissimes et Excellentissimes qu'elles veuillent bien lui envoyer un autre sauf-conduit pour qu'elle puisse librement venir et séjourner à Gênes avec deux de ses

fil, car dans l'autre sauf-conduit la permission n'en était concédée qu'à elle et à un seul de ses fils et parce qu'en cas où elle ne pourrait s'y rendre, elle puisse du moins y envoyer ses deux fils, etc... ».

Cette lettre est la preuve d'une intention coupable; elle suffirait peut-être à condamner Vannina, mais voici l'autre où les preuves sont encore plus fortes, de sorte que votre débat de conscience ne sera pas très long. Elle est écrite par un Espagnol, Fernand de Silva. Il se rend compte que cette entrevue est de nature à nuire à Giovannina d'Ornano et s'il lui fait visite, c'est à contre-cœur.

Vous croyez, sans doute, dans votre naïveté, que le but de la visite était anodin. Pas du tout. C'était une simple dissimulation; Vannina voulait donner aux quatre hommes qui étaient à côté d'elle l'illusion que si elle avait demandé à parler à de Silva, c'était pour adresser une protestation à la reine de France contre son arrestation.

Lettre de Fernand de Silva : « Arrivant ici, à Marseille, le 29 mars, j'ai par hasard passé près de la maison d'une femme de San Pedro Corso, qui me fit prier de la voir, car elle avait à me communiquer des affaires d'importance. Je m'en fus demander l'autorisation de la voir au lieutenant du Gouverneur de cette ville, qui me la donna fort contre son gré, selon qu'il l'a laissé voir.

» En public, devant quatre hommes qui la gardent, elle m'a demandé de la protéger près de la Reine madame... afin qu'elle fut mise en liberté, car elle n'avait commis aucun délit. Puis elle me donna, en cachette, un billet de la teneur suivante :

« Vous ferez savoir à ces Messieurs Illustrissimes de Gênes » comment ce dernier mois d'août j'ai fait chez moi une consultation, c'est-à-dire une assemblée de quelques Italiens avec » mon mari. (Il s'agissait pour Sampiéro et ses complices de » s'emparer de la forteresse génoise de Lerice). » Et la lettre de Vannina se termine ainsi : « Moi, Monsieur, je sais que je dois » mourir, mais avant que je meure, puisque Dieu a conduit ici » Votre Seigneurie, je vous prie d'aviser ces Messieurs de la » trahison et de leur dire que s'ils pouvaient m'envoyer une » femme ici, je lui donnerais secrètement tous les papiers que

» je possède qui sont d'importance. Et je n'en dis pas plus,
» doutant si vous aurez cette lettre (30 mars 1563). »

(Ces deux lettres ont été publiées par *La Revue de la Corse* dans son numéro 83.)

Je crois que le débat est clos, que l'intention de Giovannina de trahir son mari est évidente, que si elle n'est pas passée à l'exécution de l'acte, c'est hors de sa volonté propre, et, nous dirait un haut magistrat ici présent, elle méritait la mort.

Probablement Sampiéro n'a pas connu ces deux lettres, mais il a été avisé des trahisons échafaudées par sa femme et quand Antoine lui a raconté tout cela, il est parti comme un fou, s'est rendu à Aix, est arrivé au domicile de l'huissier où était détenue sa femme, après la tombée de la nuit et après le couvre-feu; il a passé la nuit entière à faire les cent pas devant la maison et, au matin, au premier jour, quand il a vu une fenêtre ouverte par une servante, il a crié, a fait du scandale, a exigé qu'on lui ouvrît la maison.

Le Tribunal d'Aix, informé du scandale, l'a convoqué devant sa barre, lui a posé des questions; il a répondu : « C'est bien simple, je débarquais à Marseille, je cherchais ma femme, j'ai appris qu'elle était à Aix, je suis accouru, je la réclame, on ne veut pas me la donner. — Mais nous allons vous la donner; nous promettons de ne lui faire subir aucun sévice? — Bien entendu ». On prend l'avis de Giovannina qui répond qu'elle n'a aucune raison de ne pas suivre son mari. Ils regagnent donc ensemble Marseille, se rendent au domicile conjugal, vide. A la vue de ses appartements déserts, Sampiéro fait une scène à sa femme et lui demande ce qu'elle a fait de l'argent retiré de la vente du mobilier. Elle répond qu'il est dépensé, qu'elle ne l'a plus. Sampiéro l'oblige alors à faire son testament (1^{er} août 1563) d'après lequel Giovannina d'Ornano s'engage à rembourser à son « Maître » le sieur colonel, 12.000 écus d'or qu'il pourra prendre sur ses biens, le reste de sa fortune est à son fils Alphonse. Sampiéro prend alors le papier et le range soigneusement (il a dû passer deux ou trois jours à discuter avec sa femme). Il s'est rendu compte que Giovannina ne regrettait pas sa trahison, mais l'échec de son projet de fuite car, dit-elle, « c'est dans votre intérêt autant que dans celui de mes enfants que je songeais à me réfugier à Gênes pour qu'on nous rende

les domaines qu'on nous a confisqués ». Au cours de la discussion, ne réfléchissant plus, Sampiéro tire sa dague et abat sa femme.

Je sais bien que les chroniqueurs de l'époque disent que la mort de Giovannina survint au cours d'une scène où, courtoisement, Sampiéro aurait demandé à sa femme la permission de la tuer et qu'elle aurait répondu : « J'y consens ». Croyez-vous, vraiment, qu'une scène de violence semblable ait pu se passer de la sorte? Cette femme disant : « Je ne vous demande qu'une chose, c'est de mourir de votre main, au lieu de me faire tuer par celle des serviteurs », est-ce bien vraisemblable? Je ne veux pas y croire. Je comprends le meurtre de Giovannina dans un accès de colère et nous en avons la preuve par le repentir, par le remords du coupable.

Une fois qu'il eût sacrifié la seule femme qu'il eût vraiment aimée, il semble que Sampiéro ait compris son acte et qu'il ait essayé de se faire pardonner. Il est parti pour Paris, s'est présenté devant la Reine, devant la Cour et a prononcé un plaidoyer en sa faveur. « J'ai tué ma femme; qui aurait le courage de me le reprocher? N'avais-je pas raison de mettre à mort celle qui m'avait trahi non seulement dans ma foi conjugale, mais dans mon amour pour ma Patrie? ». Personne ne broncha, personne n'osa dire un mot et comme la Reine mère semblait lui témoigner quelque défaveur, on nous dit qu'il arracha son pourpoint pour montrer ses blessures, et dit : « Ces blessures, reçues en servant le roi de France, ne méritent-elles pas mon pardon? ».

L'épisode qui suit de la vie de Sampiéro va être celui d'une bête furieuse, qui agit dans le désir de se venger des Génois qui ont été la cause de la mort de sa femme et de son malheur à lui.

A force de solliciter la Reine mère, il finit par obtenir un consentement tacite : « Je veux bien vous donner l'argent que vous me réclamez, mais que cela ne se sache pas. Je ne désire pas me brouiller avec mon gendre ». C'est d'une bonne belle-mère; mais elle ne demandait pas mieux que d'agir contre Gênes, à condition que la victoire fut officiellement obtenue sans elle. Sampiéro, assuré d'avoir l'appui de la Reine mère, se décide à rentrer en Corse. L'occasion lui est très propice.

Depuis le traité de Cateau-Cambrésis, les Génois se montraient vis-à-vis des Corses fort exigeants. Après avoir fait l'inventaire de tout ce qui existait dans l'île, ils avaient établi l'impôt que devait acquitter chaque propriétaire, impôt qui dépassait la capacité du pays; et ils ajoutaient que chaque famille devrait payer un impôt double comme contribution aux dépenses de la guerre et que le prix du décalitre de sel serait augmenté. Les Génois ne songeaient qu'à récupérer les sommes qu'ils estimaient avoir perdues. Le Conseil des douze nobles, qui représentait la Corse, disait : « Il serait urgent de leur accorder quelque bienveillance ». Et la Banque Saint-Georges répondait : « Qu'ils payent ». Le mécontentement n'avait fait que grandir dans le pays tout entier. Les malheureux qui essayaient de résister étaient pendus par un pied et servaient de cible aux Génois ou étaient la pâture de chiens féroces. Sampiéro arrivait avec le désir de changer tout cela et d'appeler les habitants aux armes. Il débarque dans le golfe de Valincu, le 12 juin 1564, avec deux bateaux et une centaine d'hommes, puis ayant mis lui-même le feu aux galères qui les avaient amenés, il lance un appel à ses compatriotes. Dans toute l'île, le soulèvement lui répondit.

La Banque Saint-Georges se tourna aussitôt vers la République de Gênes, qui se chargea de pacifier le pays, tâche d'ailleurs à peu près impossible. Sampiéro, en effet, a tôt fait de mettre le pays à feu et à sang. Les Génois se rappelaient la défaite qu'ils avaient subie dans la période précédente et il ne semble pas qu'ils puissent espérer une victoire sur les Corses, une fois encore révoltés. Alors surgit en eux cette idée : « Puisque Sampiéro est la cause de notre malheur, il n'y a qu'un moyen : c'est de nous en débarrasser par la main d'un sicaire ». Ne pouvant le vaincre, ils vont avoir recours à l'assassinat.

Nous sommes en 1567. Sampiéro a dit à ses compatriotes que la France allait venir à leur secours; il leur a annoncé l'approche d'une escadre. Les Corses l'attendent. Elle ne vient pas. Catherine de Médicis n'a pas du tout l'intention de se découvrir; elle veut bien lui envoyer des drapeaux brodés par les dames de la Cour et qui l'engagent à combattre pour la Patrie. « Combats, oui, mais combats tout seul. » Les Corses se disent que Sampiéro, réduit à ses seules forces, ne peut pas assurer la victoire et ainsi commencent les défections. Une population pauvre qui lutte depuis quinze ans finit par s'abandonner. Sampiéro

s'aperçoit qu'il a moins de succès auprès de ses compatriotes; alors il veut tenter un coup d'éclat.

Dans cette partie de la Corse où il rencontre le plus de résistance, autour des villages de Cauro et de Eccica-Suarella, il installe une série de petits fortins et de petites citadelles dans lesquels il a mis garnison et la prise d'Ajaccio sera le signal du triomphe décisif. Malheureusement il a affaire à un homme qui a reçu les instructions précises de la République de Gênes et qui sont celles-ci : « Par n'importe quel moyen, faites-le disparaître ».

Le Génois Giustiniani appelle près de lui les personnes dont il sait qu'elles ont gardé quelque haine, quelque ressentiment pour Sampiéro. Les premiers à le rejoindre sont les neveux d'Ornano, les trois frères qui se croient dépouillés de leur seigneurie; puis un des lieutenants de Sampiéro qui commençait à le trahir, puis un de ses secrétaires à qui Sampiéro a confié un des principaux fortins qui entouraient Ajaccio. A tous ceux qui se trouvaient ainsi réunis, on promet ce que vous devinez. Le guet-apens était organisé. Le voici :

Le capitaine Vittolo doit sortir de son fortin, marcher sur les troupes génoises, et attaquer; puis il reculera pour entraîner à sa suite les mêmes troupes dans un ravin d'où il lui sera impossible de s'échapper. Sampiéro, qui est dans les environs, s'empressera d'accourir pour le délivrer. C'est à ce moment même qu'on l'assaillira et qu'on le mettra à mort.

Un beau matin de janvier 1567, on apprend que les troupes génoises marchent sur Vittolo. Celui-ci a tiré quelques arquebusades, puis a reculé; on échange des coups de feu qui donnent l'éveil à Sampiéro. Il regarde du haut d'une colline et décide de marcher au secours de Vittolo; il réunit les troupes qu'il a sous la main, descend dans la vallée, se heurte à quelques soldats ennemis qui prennent la fuite. Sampiéro, bouillant de colère, franchit le ruisseau qui l'en sépare sans s'inquiéter de savoir si ses troupes le suivent. Il arrive dans un champ. Là il se retourne. Il est étonné de se trouver isolé, regarde, voit une partie des troupes génoises sur la gauche et l'autre partie sur la droite et les siens qui reculent. Sampiéro est donc cerné. C'est alors que son neveu Michel-Ange d'Ornano l'aperçoit, le reconnaît et dit : « Le voilà, il est là ». Les trois frères d'Ornano

s'élançant sur lui; l'un d'eux, *Jean-Antoine*, le saisit à bras le corps. En vain Sampiéro tire-t-il; l'arme ne part pas; il serre et frappe la tête de son adversaire pour lui faire lâcher prise; l'autre ne l'abandonne pas. *Michel-Ange* survient, donne à Sampiéro un coup d'épée à la figure qui fait sauter le casque; un second coup d'épée fait une blessure à la face qui est aussitôt couverte de sang. Le troisième frère, *Jean-François*, le saisit à son tour à bras le corps et lui retire de la ceinture le poignard qui s'y trouvait; il le frappe dans le dos. A ce moment surviennent des soldats qui faisaient partie du détachement génois.

Vous voyez ce sanglier acculé dans un coin, sur lequel la meute se rue. On le tire par une jambe, il tombe à terre; là, à mesure que les soldats arrivent chacun donne un coup d'épée et alors que Sampiéro se débat encore, l'un de ces mercenaires, *Bastera*, lui prend le pied gauche et, avec son épée, lui scie la cuisse sans enlever la botte qui la recouvre; il emporte le tout et met le trophée au bout de son épée. Sampiéro vit-il encore? Un soldat s'approche pour lui couper la tête. *Michel-Ange* s'écrie : « Non ce n'est pas à toi », et il laisse son beau-frère accomplir la besogne. La tête détachée lui est remise. Le rapport officiel dit : « Chacun des soldats de la troupe de *Michel-Ange* avait plaisir à découper un lambeau de ce corps encore chaud et toute la troupe revint, en chantant, à Ajaccio pour annoncer au commissaire génois qu'enfin Sampiéro était mort ». La joie fut grande et les meurtriers bien payés.

Pendant plusieurs semaines on vit se dessécher, au bout d'une pique, sur les murailles d'Ajaccio, une tête : celle de Sampiéro.

Voilà comment mourut le champion de la cause corse et française, qui avait vécu 70 ans pour sa Patrie.

x x

La mort de Sampiéro laissait une situation difficile. Il ne restait qu'un seul enfant : *Alphonse*; il avait alors 19 ans. C'est autour de lui que se groupèrent les Corses qui désiraient continuer la lutte. Il est inutile de dire qu'un enfant de cet âge peut avoir difficilement des chances de succès. Aussi la République de Gênes lui envoya-t-elle l'évêque de Sagona, onctueux

et beau parleur, lequel tint à Alphonse un discours qui peut être ainsi résumé : « Tu es trop jeune pour consacrer ta vie, comme ton père, à un pays vaincu d'avance. Mieux vaut te retirer sur le continent et y faire une belle carrière ». Alphonse consentit à partir. La République de Gênes lui octroya les plus grandes faveurs : « Tu conserveras tes biens; tu auras l'amnistie complète; tu emmèneras qui tu voudras ». Il partit. Catherine de Médicis envoya deux galères, en 1569, qui emmenèrent Alphonse et une centaine de ses amis (1^{er} avril).



Les descendants de Sampiéro, fils et petit-fils. ont été célèbres. Alphonse d'Ornano n'a pas laissé dans notre passé corse des souvenirs aussi glorieux, mais il a été l'une des figures les plus remarquables de l'histoire de la France sous Henri III et sous Henri IV. En France on lui confia le commandement d'un régiment de Corses. On pouvait, à cette époque, être officier à 17 ou 18 ans. Ce régiment fut installé en garnison à Pont-Saint-Esprit, sur la vallée du Rhône; situation stratégique de premier ordre. Il s'agissait de protéger la Provence catholique contre les bandes de protestants venues soit du Massif central, soit de la Suisse. Alphonse d'Ornano se comporta fort bien, il semble avoir été un guerrier valeureux. On cite, par exemple, la destruction d'un corps de Suisses, tout entier, dans la vallée de l'Isère, exploit qui fit verser des pleurs de joie au Pape lui-même. Ce même Alphonse d'Ornano délivra la ville de Lyon des protestants et la rendit au roi de France; c'est cette action d'éclat qui lui valut le titre de maréchal. Comme il avait bien servi la cause catholique, comme il avait été l'un des meilleurs serviteurs de Henri III et de Henri IV, celui-ci le nomma lieutenant-général en Guyenne, avec les fonctions de maire de Bordeaux.

Dans la région, le souvenir d'Alphonse d'Ornano est resté vivace; il y a encore une rue à Bordeaux qui porte son nom. S'il n'y a pas de statue, c'est par suite de l'ingratitude des Bordelais. D'Ornano a dépensé sa fortune pour eux et a lutté, avec courage, contre une épidémie de peste qui dura quatre ans. Il visitait les hôpitaux, en faisait construire de nouveaux, s'in-

téressait aux malades, les encourageait, de sorte que Henri IV, pour le remercier, lui donna le grand cordon du Saint-Esprit. C'est à ce moment qu'il fut obligé de fournir des preuves de noblesse et, peut-être, fit-il falsifier, par le notaire de Sainte-Marie-Sicchè, la généalogie de Sampiéro; il fut présenté par lettres patentes et authentiques comme étant de noblesse d'époque reculée.

Alphonse d'Ornano nous a rendu un autre service. Il est le premier à avoir obtenu du roi de France la promesse que tout Corse qui viendrait habiter la France, serait, sans discussion possible, Français. La déclaration a été faite au profit des insulaires en 1571, douze ans après que leur patrie avait cessé d'être française. Tout Corse qui allait s'établir dans le royaume de France était considéré comme Français au même titre que tous les autres Français. Il faut la connaître, la voici :

DIPLOME EN FAVEUR DE LA NATION CORSE.

Charles (neuvième), roi de France, faisons savoir que, par égard et considération pour le véritable amour, l'affection et la dévotion que les habitants de l'île de Corse ont toujours eus pour nous et pour les rois, nos prédécesseurs, dont ils ont donné d'excellentes et très suffisantes preuves, en particulier avec feu le colonel Sampiéro Corso, sous les ordres de qui ils ont combattu pour accroître notre couronne, et bien que les événements ne se soient pas déroulés comme ils l'auraient désiré, c'est-à-dire que ladite île de Corse soit demeurée en notre obéissance; toutefois leur volonté de demeurer nos très humbles et très obéissants sujets, comme de véritables Français, n'a été affaiblie en aucune manière.

Tout cela nous ayant été pleinement prouvé par notre chef et bien aimé Alphonse d'Ornano, nous suppliant et demandant pour lui et tous les Corses qui se trouvent ou pourraient se trouver dans notre Royaume lettre de naturalisation et licence de tester.

Nous concédons à lui et à tous les Corses qui pourraient être et venir dans notre Royaume, que chacun d'eux ait le droit et qu'il lui soit permis d'habiter dans notre royaume, d'avoir ou d'occuper tous les biens fonciers qu'ils y ont déjà acquis ou pourront acquérir et d'en disposer par testament ou par donation entre vifs et nous invitons tous nos officiers à laisser les Corses jouir pacifiquement et perpétuellement des avantages contenus dans ce document, sans y apporter, ni maintenant, ni plus tard, aucun empêchement, etc.

Il n'y a pas de doute; depuis 1571 les Corses peuvent se considérer comme Français. Ce document a été ratifié une seconde fois par Henri III; Henri IV l'a renouvelé en y ajoutant la perpétuité, sans aucune discussion, et défense est intimée au

Parlement de France de faire opposition aux lettres de « Sa Majesté ».

Cet Alphonse d'Ornano mérite bien notre reconnaissance. Il est mort en 1610 « d'une maladie de la vessie », disent les documents, mais peu avant sa mort, il était allé à Paris, avait vu Henri IV qui lui avait demandé de l'accompagner en Allemagne, en Rhénanie, etc., pour la guerre qu'il méditait, et pour réaliser son rêve il s'engageait, lui, le roi, envers Alphonse d'Ornano. Mais celui-ci revint à Bordeaux pour y mourir. Henri IV pleura à chaudes larmes le compagnon qu'il ne reverrait plus. Il ne se doutait pas que, quatre mois plus tard, il tomberait sous le couteau de Ravaillac.

× ×

Alphonse d'Ornano laissa, de son mariage avec Marguerite de Pontevès, quatre fils dont la postérité mâle s'éteignit rapidement et trois filles. L'un de ses fils, François d'Ornano, devint seigneur de Mazargues et épousa la comtesse de Montlaur; l'autre, fut Jean-Baptiste d'Ornano, qui nous est plus connu. Ce fut un des adversaires de Richelieu. Il était devenu le gouverneur du frère du Roi, ce Gaston d'Orléans, qui fut un si triste personnage, dépourvu de courage et de loyauté. Mais Richelieu, dont le pouvoir était jaloux, ne voulait pas associer Gaston d'Orléans au travail de l'Etat; il garda rancune à Jean-Baptiste d'Ornano d'avoir poussé son élève à demander son admission au Conseil. On le fit arrêter comme coupable d'avoir contrarié les affaires publiques; il fut jeté en prison et y resta pendant quatre mois. On prépara son procès. On avait appris qu'une conspiration venait de s'organiser, à l'instigation du comte de Chalais. On craignait que Louis XIII, de santé fragile, ne vînt à mourir. On le remplacerait par Gaston d'Orléans, mais il ne fallait pas qu'en attendant il épousât Mademoiselle de Montpensier, que Richelieu lui destinait; c'était le parti de l'aversion. Ce complot ayant échoué, on eut alors l'idée de recourir à un moyen plus énergique pour se débarrasser du Cardinal : l'assassinat. Il n'y avait, pour cela, qu'à l'inviter dans sa maison de campagne de Fleury à un repas champêtre. Richelieu fut prévenu, il n'y alla pas. Le comte de Chalais fut arrêté et exécuté. On lui coupa la tête; le bourreau s'y reprit à vingt-quatre fois pour la détacher.

Jean-Baptiste d'Ornano aurait pu subir le même traitement, mais il finit par mourir d'une maladie grave, après avoir sollicité sa grâce de la Reine mère Marie de Médicis, à qui il avait adressé une supplique assez curieuse, que voici :

LE SALVE RÉGINA DU COLONEL D'ORNANO.

La fureur qui nous épouvante,
Poussée d'un injuste courroux,
Nous a fait, d'une voix tremblante,
Vous dire humblement à genoux :

SALVE RÉGINA.

Nous voyons qu'une grande misère
Nous viendra saisir pour jamais
Si vous, o Reyne débonnaire,
Vous ne vous montrez désormais

MATER MISERICORDIÆ.

Suivent dix-huit autres strophes dont voici la dernière :

Quand vous direz au roi, Madame,
« Pardonnez à vos prisonniers »
Vous verrez que de cœur et d'âme
Ils crieront tout les premiers

« AMEN ».

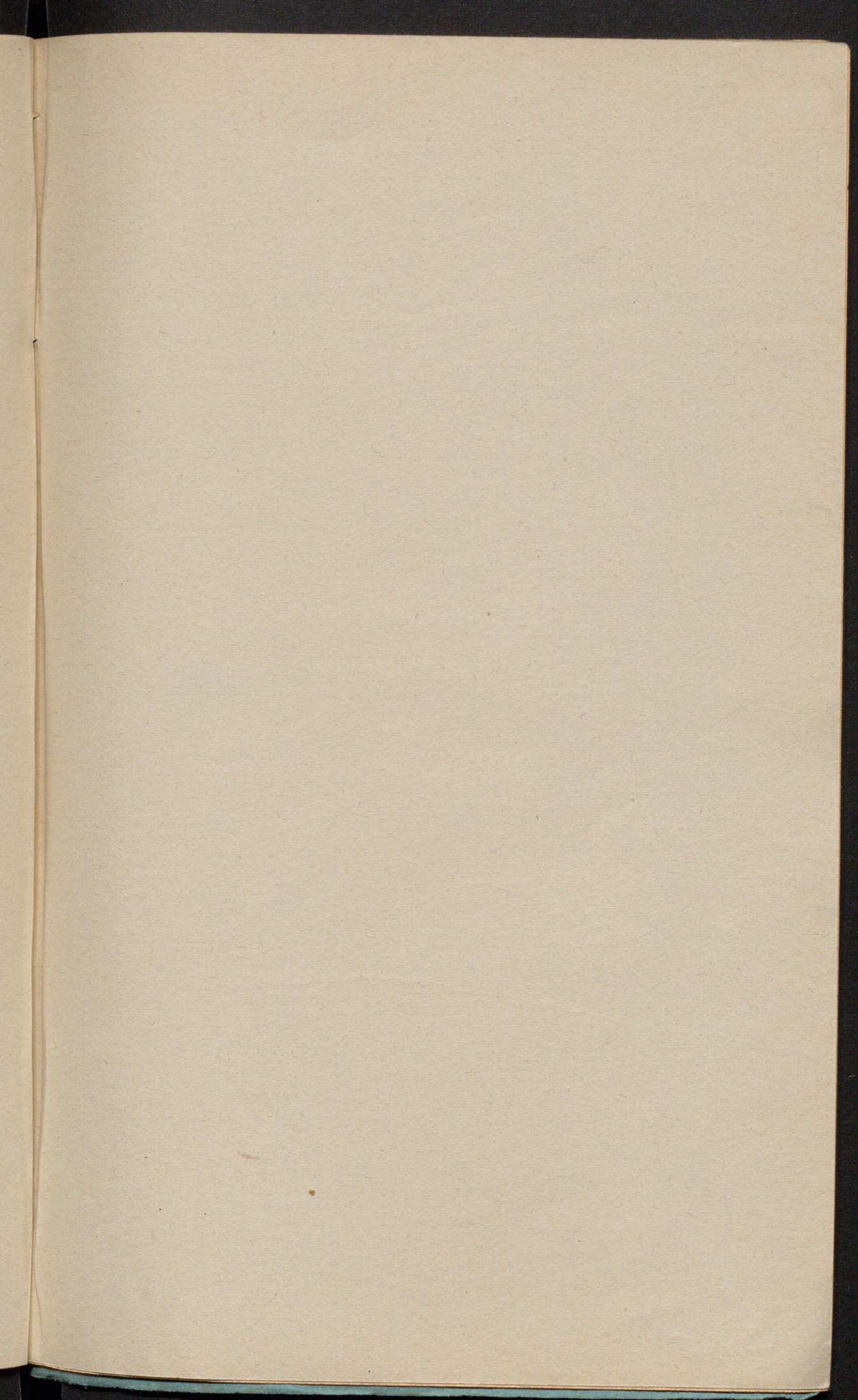
Eh bien! ces beaux vers ne suffirent pas à sauver Jean-Baptiste. Il mourut, de sa maladie, le 2 septembre 1626. Son frère François, qui fut mêlé à la conspiration, en subit les conséquences. Après avoir failli être nommé maréchal, il fut obligé de se retirer dans la propriété de sa femme en Ardèche. Son régiment, le régiment des Corses, disparut donc en 1626; il ne devait être reconstitué qu'au XVIII^e siècle.

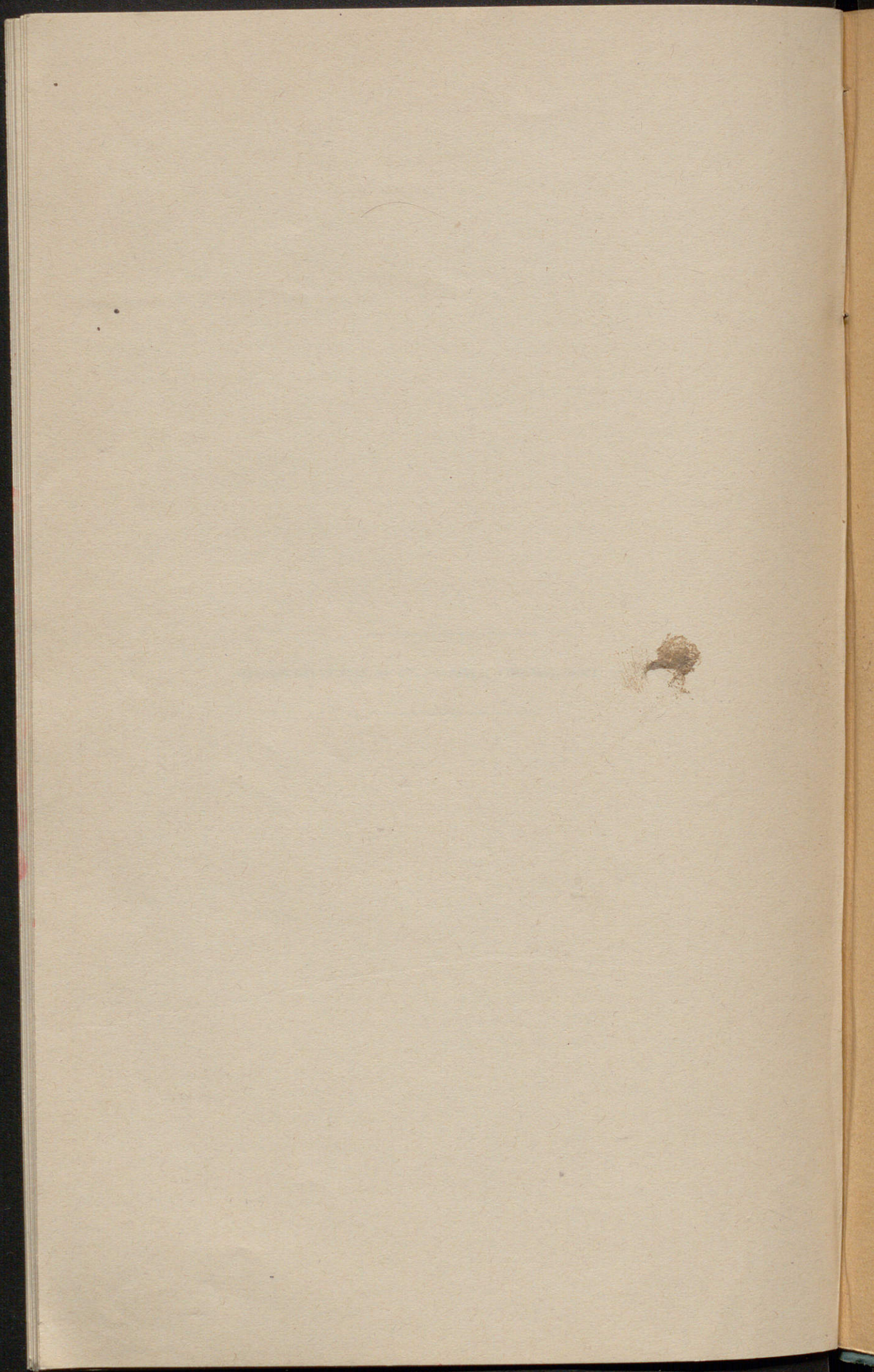
De cette branche d'Ornano sont sortis un fils non marié et trois filles. L'aînée a épousé le prince Charles de Lorraine, c'est-à-dire qu'elle est entrée dans cette famille qui devait monter sur le trône d'Autriche en 1740, avec Marie-Thérèse. Ainsi les d'Ornano sont devenus les ancêtres des Habsbourg et par conséquent de l'archiduc Otto, le prétendant actuel au trône d'Autriche. Une autre de ces filles a épousé le comte de Grignan; de ce mariage est né un fils qui, en 1669, devint le gendre de M^{me} de Sévigné. C'est à ce propos que M^{me} de Sévigné écrivait cette belle lettre :

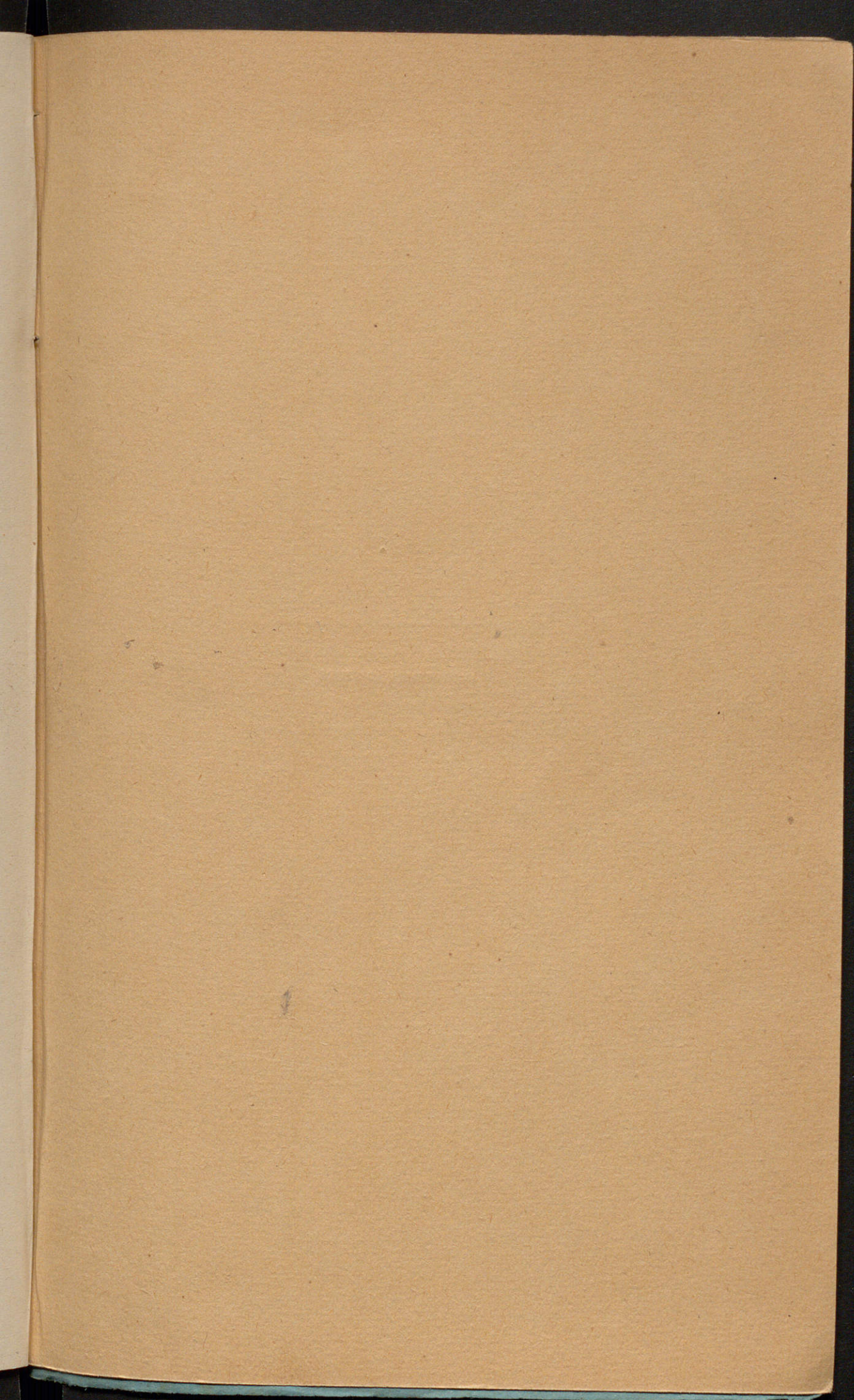
26 juillet 1671.

« Mon dieu ! que je vous plains avec votre tante d'Harcourt. Quelle contrainte ! Quel embarras ! Quel ennui ! Voilà ce qui me ferait plus de mal mille fois qu'à personne au monde et vous seuls au monde seriez capable de me faire avaler ce poison. Je hais l'ennui plus que la mort et j'aimerais fort à vivre avec vous, Vardes et le seigneur Corbeau (cardinal de Retz). Ah ! défaites-vous de cette trompette du jugement ; il y a vingt ans qu'elle me déplaît et que je lui dois une visite. »

Cette dame d'Harcourt, princesse d'Harcourt, était la troisième fille de François d'Ornano et, par conséquent, l'arrière petite-fille de Sampiéro Corso. Quelle gloire, quelle descendance, et comme on a bien raison de dire que tout Corse en quittant son pays, peut rencontrer sur sa route non seulement un bâton de maréchal, mais même une principauté d'où sortiront des comtes, des marquis, des ducs et des rois.







CHARLES-LAVAUZELLE & C^{ie}

IMPRIMEURS-ÉDITEURS

Paris, Limoges, Nancy
